



Le marché des véhicules neufs toujours handicapé par la pénurie des composants électroniques

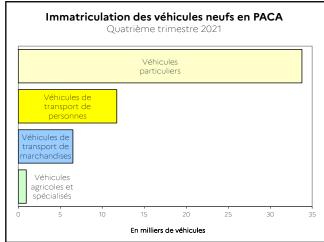
Après une hausse des ventes en début d'année, les immatriculations de véhicules neufs reculent fortement au second semestre 2021 pour arriver sur l'année à un niveau comparable à celui de l'exercice précédent (132 700 véhicules en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Les délais de livraison induits par la pénurie de composants électroniques, conséquence indirecte de la crise sanitaire, sont en grande partie responsables de cette stagnation. Cette situation est d'ailleurs appelée à durer.

Malgré tout, les véhicules particuliers neufs hybrides et électriques, dont les ventes représentent sur le mois de décembre, près de la moitié du total, continuent de progresser. Les émissions moyennes de CO₂ des VP ont atteint leur niveau le plus bas sur le dernier trimestre, malgré le rebond des ventes des véhicules les plus polluants par anticipation du durcissement du barème du malus écologique en janvier 2022.

Les ventes de véhicules stagnent

Au dernier trimestre 2021, près de 53 000 véhicules routiers neufs ont été immatriculés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 12,8 % d'immatriculations de moins qu'au quatrième trimestre 2020. Cette baisse intervient alors même que les ventes avaient plutôt bien résisté au second confinement, fin 2020, (près de 60 800 immatriculations contre un peu plus de 66 000 au dernier trimestre 2019) et qu'un début de reprise avait été observé sur le premier semestre.

La baisse concerne presque toutes les catégories de véhicules. Celle des ventes de voitures particulières et commerciales, qui représentent la plus grande partie des immatriculations (64 %), est la plus forte en volume (-15,1 %). Comme pour le trimestre précédent, elle s'explique en grande partie par la pénurie des composants électroniques. La baisse importante des véhicules de transport de marchandises (-22,0%) est essentiellement imputable au recul des camionnettes (-22,6%), elles aussi handicapées par la pénurie.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Répartition des immatriculations

	Т	Γ4 2021	T4 2020	Variation
Véhicules particuliers		33 781	39 807	-15,1%
Véhicules de transport de personnes		11 730	11 650	0,7%
Véhicules de transport de marchandises		6 509	8 345	-22,0%
Véhicules agricoles et spécialisés		954	980	-2,7%
Total		52 974	60 782	-12,8%

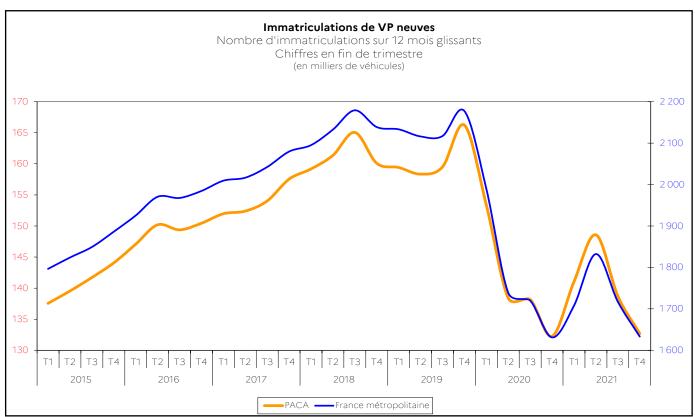
Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

La pénurie de composants électroniques bloque toujours le marché des VP

Au dernier trimestre 2021, 33 781 voitures particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans la région, contre 39 807 au quatrième trimestre 2020, soit une baisse de 15,1 %, équivalente à l'échelon national (17,6 %). Plus inquiétant, cela représente une baisse de 26,1 % par rapport au quatrième trimestre 2019. Une baisse un peu plus prononcée avait déjà été observée au troisième trimestre.

En nombre d'immatriculations cumulées sur 12 mois, comme à l'échelon national, le total des ventes de 2021 (132 700) est à peine supérieur à celui de 2020 (moins de 132 300).

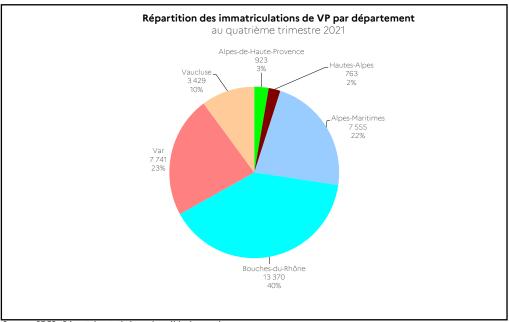
Cette stagnation est imputable à la pénurie mondiale de composants électroniques indispensables aux véhicules particuliers. Cette pénurie est une conséquence de la crise sanitaire. Elle a provoqué l'arrêt des chaînes de montage et un allongement des délais de livraison qui pèse sur les ventes de VP neufs. Par ailleurs, la politique des constructeurs (Renault notamment) tend à vendre moins de véhicules avec une plus forte marge. Selon le cabinet américain d'information économique IHS Markit, cette situation pourrait perdurer au moins jusqu'en 2023 et le marché français devrait rester sous les 2 millions de véhicules en 2022.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les Bouches-du-Rhône représentent 40 % des ventes, pour 22 % à 23 % dans les Alpes-Maritimes et le Var.

Cela respecte les proportions des mois et trimestres précédents.



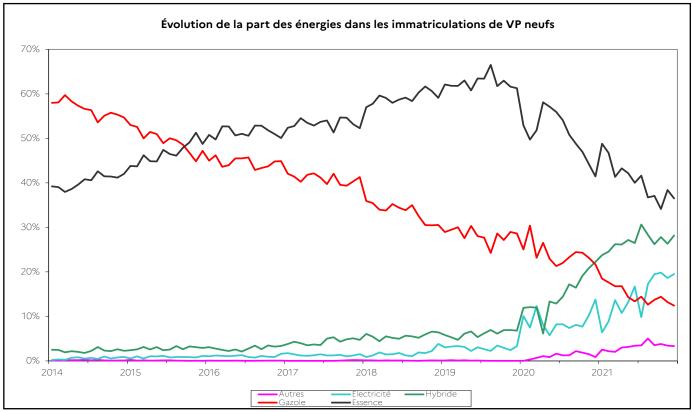
Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

La baisse des émissions de CO₂ ralentit

Les ventes de véhicules à énergies non fossiles, ont été très peu impactées par la crise. Elles représentent près de la moitié des ventes à fin décembre.

Les ventes de véhicules hybrides continuent d'augmenter et leur part atteint 28 % en fin de trimestre

(contre 22 % à fin décembre 2020). Les ventes de véhicules électriques se stabilisent autour de 20 % du total, ce qui est à présent nettement plus que le gazole (12 % à fin décembre). Cela représente un peu plus de 6 500 véhicules pour le trimestre (contre 4 400 au trimestre précédent).



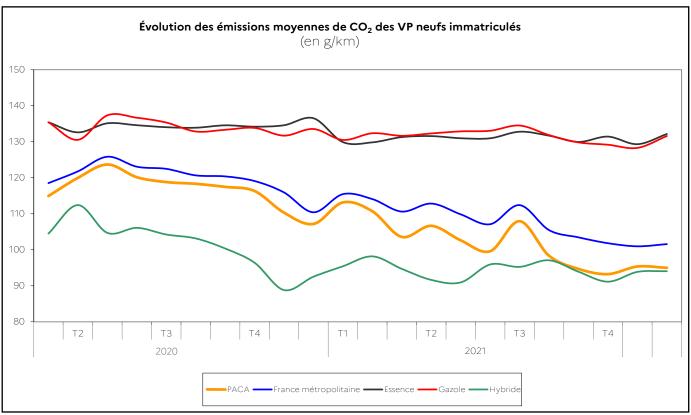
Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les émissions conventionnelles moyennes de CO₂ des voitures neuves immatriculées en PACA s'établissent à 95,00 g/km en décembre 2021 (contre 101,58 à l'échelon national). C'est une valeur très proche de celle du trimestre précédent.

Toutefois, les promotions de fin d'année sur les véhicules impactés par les changements de barème des bonus et malus écologiques au premier janvier ont toujours tendance à ralentir la baisse des émissions conventionnelles au dernier trimestre.

Après la mise en place, au premier mars 2020, de

la nouvelle norme WLTP, plus proche des émissions réelles, les émissions ont beaucoup baissé, essentiellement en raison de l'accroissement de la part des véhicules « propres » dans les ventes. Elles atteignent en fin d'année un palier correspondant à peu près aux valeurs enregistrées pour les motorisations hybrides. La variation de ces dernières s'explique essentiellement par un effet de mix entre les hybrides rechargeables et les autres, dont les émissions conventionnelles sont nettement moins élevées.



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

N'hésitez pas à nous faire part de ce que vous pensez de cette publication en remplissant notre guestionnaire.

Directrice de publication : Corinne Tourasse Responsable de rédaction : Sylvie Fraysse Rédaction : Bruno Deruaz

Pour en savoir plus: www.paca.developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

DREAL PACA: 16 rue Antoine Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille Cedex 3 - Tel.: 04 88 22 61 00

Service Connaissance, Aménagement durable et Evaluation (SCADE) / Unité Géomatique et Statistique (UGS)

Définitions

Nombre d'immatriculations sur 12 mois glissants

Présenter les immatriculations de VP sur 12 mois glissant consiste à attribuer à une date donnée une valeur égale à la somme de la période de 12 mois qui se termine au mois de la date. Cette présentation permet d'atténuer les variations saisonnières.

Répartition des immatriculations

Pour simplifier l'analyse, les immatriculations de véhicules ont été regroupées en grands ensembles (les VP comptant pour un seul ensemble). Ces ensembles sont basés sur les catégories de véhicules terrestres à moteur de RS-VERO (voir méthodologie). Les VASP de moins de 3,5 tonnes et les remorques de moins de 6 tonnes ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de personnes. Les véhicules utilitaires ont été intégrés à l'ensemble des véhicules de transport de marchandises avec les remorques de plus de 6 tonnes et les semi-remorques.

Méthodologie

Les données présentées ci-dessus sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) qui est une base de données individuelles sur l'ensemble des véhicules routiers à moteur. Créé par l'arrêté du 25 octobre 2013, il a comme finalité la production de statistiques, d'études ou de rapports d'évaluation des dispositifs de politique publique. Il est alimenté quotidiennement par les données du système décisionnel du système d'immatriculation des véhicules du ministère de l'intérieur (SID-SIV). Il permet de produire des statistiques sur les immatriculations et le parc de véhicules routiers.

Les véhicules présents dans le répertoire sont la quasi-totalité des véhicules terrestres à moteur :

- les véhicules effectuant du transport de personnes : voitures particulières, voiturettes, motocyclettes (tricycles et quadricycles à moteur compris), cyclomoteurs, autobus et autocars ;
- les véhicules utilitaires : camionnettes, camions, tracteurs routiers, VASP (véhicules automoteurs spécialisés : bennes à ordures ménagères, véhicules pour travaux publics ou industriels, ambulances, camping cars) ;
- les véhicules agricoles (tracteurs agricoles, divers véhicules agricoles);
- certains véhicules non motorisés : les remorques ou semi-remorques.

Le répertoire est actualisé quotidiennement avec les opérations envoyées par le ministère de l'Intérieur.

Le calcul des émissions moyennes de CO₂ est fait uniquement sur les véhicules personnels et commerciaux. Il est obtenu en faisant la moyenne des émissions déclarées, lesquelles sont basées sur des tests réalisés en laboratoire et ne reflètent pas fidèlement les conditions de circulation. La nouvelle norme de tests WLTP (Worldwide Light vehicle Test Procedure) a été mise en place au premier mars 2020, faussant la comparaison avec les valeurs antérieures. À compter de 2021, l'évolution des émissions moyennes est présenté à partir du 31 mars 2020. Pour les véhicules n'émettant pas de CO₂, comme les véhicules électriques, cette moyenne est calculée avec une valeur de 0 g/km.

Des sites internet pour en savoir plus...

 $\underline{www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html}\\ \underline{www.carlabelling.ademe.fr}$